

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 169/01

ÉFAI – 010440 – AMR 37/007/01

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / MENACES DE MORT / HOMICIDE ILLÉGAL

HONDURAS Personne tuée : Carlos Roberto Flores

Dirigeants communautaires : José de la Cruz Flores, José Braulio Zúñiga, Orlando Najera, Javier Padilla, Orlando Santos, Javier Cardona, Isidro Zúñiga Guillermo Espinal, Ramón Zúñiga, Issac Chirinos, Gilberto Flores, Enemecio Veliz et Rafael de Jesús Ulloa

les autres membres des communautés de la municipalité de Gualaco, située dans le département d'Olancho

la famille de Carlos Roberto Flores: Rosa Elvira Flores (f) et Martín de Jesus Solís (ses parents), Tereza Martínez Avila (f) (sa femme) et leurs deux enfants, âgés de 3 et 5 ans

Londres, le 6 juillet 2001

Un dirigeant communautaire qui s'opposait à la construction d'un barrage hydroélectrique a été abattu le 30 juin. Selon des témoins oculaires, les tueurs étaient des agents de sécurité travaillant pour l'entreprise privée chargée de la réalisation de ce projet. Amnesty International craint que d'autres responsables locaux et leurs communautés ne soient à leur tour pris pour cibles.

En mai 2000, la société productrice d'énergie Energisa a conclu avec le gouvernement un contrat aux termes duquel elle doit assurer la construction et l'exploitation d'un barrage hydroélectrique sur la rivière Babilonia, dans la municipalité de Gualaco, située dans le département d'Olancho. Les communautés affectées par ce projet, ainsi que des organisations non gouvernementales (ONG), pensent que le barrage portera gravement atteinte à l'environnement et réduira à néant les moyens d'existence de la population locale, qui pourrait être contrainte de quitter ses terres. Energisa a réalisé des études d'impact sur l'environnement, mais les communautés affectées et les ONG soutiennent que les auteurs de ces travaux ont sous-estimé les préjudices que causeront le barrage.

Les communautés qui s'opposent à ce projet hydroélectrique ont reçu des menaces de mort, et en avril 2001, elles ont diffusé avec l'organisation de défense des droits humains *Coordinadora Nacional Contra la Impunidad* (CONACIM, Coordination nationale contre l'impunité) une déclaration publique commune dans un journal national. Elles y dénoncent ces tentatives d'intimidation et appellent les autorités à annuler les mandats d'arrêt délivrés contre un certain nombre de dirigeants communautaires (nommés ci-dessus), qui sont accusés d'avoir causé des préjudices matériels à Energisa. Carlos Roberto Flores figurait au nombre des dirigeants communautaires cités.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

D'après les informations recueillies par Amnesty International ces dernières années, un certain nombre de communautés, indigènes dans bien des cas, ont été menacées et leurs dirigeants tués au Honduras, apparemment à titre de représailles parce qu'ils avaient dénoncé des atteintes à l'environnement et mené campagne en faveur des droits de ces communautés. Les tueurs entretenaient souvent des liens avec des propriétaires terriens locaux très influents. Des défenseurs de l'environnement ont également été sacrifiés aux intérêts de certains propriétaires terriens. Tel a notamment été le cas de Carlos Escaleras et Carlos Antonio Luna, qui ont été tués en 1997 et 1998.

Au moins 25 dirigeants indigènes auraient été victimes de meurtres au cours des dix dernières années. Les autorités n'ont pris aucune mesure pour traduire en justice les responsables présumés de ces homicides, et Amnesty International est préoccupée par l'impunité dont jouissent ces individus, qui ne peut que les encourager à continuer à commettre des atteintes aux droits humains.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / courrier électronique / aérogramme / lettre par avion / fax (en espagnol ou en français) :

– déplorez le meurtre dont a été victime Carlos Roberto Flores le 30 juin 2001 dans la municipalité de Gualaco, située dans le département d'Olancho ;

– dites-vous préoccupé par la sécurité de sa famille et des membres des communautés de la municipalité de Gualaco qui s'opposent à la construction du barrage hydroélectrique qui doit être édifié sur la rivière Babilonia, en vous déclarant tout particulièrement inquiet pour les personnes nommées plus haut ;

– demandez aux autorités de prendre des mesures pour protéger toutes les personnes menacées, en concertation avec ces dernières ;

– exhortez les autorités à ouvrir dans les plus brefs délais une enquête exhaustive et impartiale sur ce meurtre ainsi que sur les menaces dont ces communautés et leurs dirigeants ont apparemment été les cibles, à rendre publics les résultats de ces investigations, et à traduire en justice les responsables présumés.

APPELS À :

Président de la République :

S. E. Carlos Roberto Flores Facussé
Presidente de la República de Honduras
Casa Presidencial
Boulevard Juan Pablo Segundo
Palacio José Cecilio del Valle
Tegucigalpa, Honduras

Télégrammes : Presidente, Tegucigalpa, Honduras

Fax : + 504 234 1484

Courriers électroniques : law_bureau@hotmail.com

Formule d'appel : *Señor Presidente*, / Monsieur le Président de la République,

Procureur général :

Dr. Roy Edmundo Medina
Fiscal General de la República
Fiscalía General, Ministerio Público
Edificio Castillo Poujol, 4 Avd,
Colonia Palmira, Boulevard Morazán
Tegucigalpa, Honduras

Télégrammes : Fiscal General, Tegucigalpa, Honduras

Fax : + 504 239 3698 (l'obtention de cette ligne peut s'avérer difficile)

Formule d'appel : *Señor Fiscal General*, / Monsieur le Procureur général,

Ministre de la Sécurité :

Dr. Gautama Fonseca
Ministro de Seguridad
Ministerio de Seguridad
Tegucigalpa, Honduras

Télégrammes : Ministro Seguridad, Tegucigalpa, Honduras

Fax : + 504 238 0238

Formule d'appel : *Señor Ministro*, / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Organisation non gouvernementale (ONG) de défense des droits humains :

Coordinadora Nacional Contra la Impunidad
Apartado Postal 1243
Tegucigalpa, Honduras

Commissaire national pour la protection des droits humains :

Dr. Leo Valladares Lanza
Comisionado Nacional de Protección de los Derechos Humanos
Avda. La Paz No. 2444, Contiguo a Galerías La Paz
Tegucigalpa, Honduras

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Honduras dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 17 AOÛT 2001, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI - Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org